

FRESSINES - RAN'DINER

Samedi 18 septembre 2021



ATTENTION : CONTROLE PASS SANITAIRE + IDENTITE OBLIGATOIREMENT
INFORMATIONS REGLES SANITAIRES AU VERSO A RESPECTER IMPERATIVEMENT

Réservation avant le 15 septembre 2021

Adulte → 13 euros – Enfant 6-11 (né entre 2015 et 2010) → 6 euros
Enfant né après le 31.12.2015 → Gratuit
(Le prix comprend la randonnée et les ravitaillements)



- Randonnée pédestre ouverte à tous
- Départ libre de 17h30 à 20h – En raison du contrôle pass sanitaire possibilité d'arrivée à partir de 17h
- Parcours au choix : 8 - 13 kms
- Départ de la salle des Fêtes de FRESSINES
- Se munir d'un gilet jaune de sécurité et d'une lampe torche

Menu complet :
Apéritif maison – Entrée – Plat chaud bourguignon de canard + écrasé de pommes de terre – Fromage + dessert – Soupe à l'oignon café brioche



Contacts, renseignements et réservations :

Jean Yves JOLLY : 06.12.81.15.22 ou Marie Noëlle BROCHARD : 06.22.04.16.45
ou Dany SAVARIAU : 06.03.13.51.80 - e-mail : fressinesenfete@laposte.net



AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE DEMANDE SAUF SUR PRESENTATION D'UN JUSTIFICATIF MEDICAL

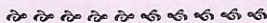
L'ASSOCIATION FRESSINES EN FETE SE RESERVE LE DROIT D'ANNULER CETTE ACTIVITE A TOUS MOMENTS – DANS CE CAS, NOUS NOUS ENGAGEONS A VOUS PREVENIR PAR TELEPHONE

Organisé par FRESSINES EN FETE

×

Coupon de réservation à adresser avant le 15 septembre 2021 accompagné de votre règlement à

Jean Yves JOLLY – 19 rue de la Bastière – 79370 FRESSINES ou Marie Noëlle BROCHARD – 19 rue du Moulin – 79370 FRESSINES
ou Dany SAVARIAU – 86 route de Vaumoreau – 79370 FRESSINES ou à déposer au bar Le Fressinois à côté de la mairie ou lors du forum des associations le samedi 4 septembre 2021 au matin à la salle des fêtes de Fressines



Nom : Prénom : Tél. :

Nombre d'adultes : x 13 € = € Nombre d'enfants : x 6 € = € Soit un total de €

Nombre d'enfants gratuit (- 6 ans) : Ci-joint règlement : en espèces en chèque à l'ordre de « Fressines en Fête »

En signant ce document, je ne m'oppose pas au contrôle du pass sanitaire le 18 septembre 2021 et je m'engage à respecter les règles sanitaires mentionnées au dos (merci de cocher cette case)

Fait à, le/...../ 2021
(Signature obligatoire)

AUCUN REMBOURSEMENT NE POURRA ETRE DEMANDE
SAUF SUR JUSTIFICATIF MEDICAL

ATTENTION – INFORMATION COVID 19

Afin de réaliser cette randonnée, les membres de l'association Fressines en Fête se sont engagés auprès des services préfectoraux à respecter les règles sanitaires liées au COVID 19, à savoir :

- 1- Chaque marcheur ou groupe de marcheurs devra respecter les distances vis-à-vis d'un autre groupe
- 2- Des espaces de circulation seront organisés aux stands pour éviter tous croisements des marcheurs et devront être respectés
- 3- Chaque marcheur devra être en possession :
 - D'un masque
 - De ses couverts (fourchette, couteau, cuillères à soupe et à café)
 - D'un gobelet
- 4- Chaque marcheur devra mettre son masque lorsqu'il arrivera au stand, et pourra l'enlever qu'une fois installé pour manger. Au stand, le masque sera obligatoire lors de tous déplacements du marcheur
- 5- Le lavage des mains sera obligatoire à l'arrivée à chaque stand. Du gel hydroalcoolique sera mis à la disposition du marcheur
- 6- **CONTROLE DU PASS SANITAIRE**, consiste à la présentation numérique ou papier d'une preuve sanitaire (soit un certificat de vaccination complet, soit un test négatif RT-PCR ou antigénique de moins de 48 heures, soit un certificat de rétablissement test RT-PCR ou antigénique positif datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois) et d'une pièce d'identité avec photo